

C.A.U.E MODE D'EMPLOI 2025



Sommaire

Qu'est ce que le C.A.U.E de l'Oise ?

Pourquoi faire appel au C.A.U.E ?

Le conseil d'administration

L'équipe du C.A.U.E

Former et sensibiliser les acteurs du cadre de vie

Contribuer à l'amélioration du cadre de vie



Le C.A.U.E de l'Oise

Qu'est ce que le C.A.U.E de l'Oise ?

Institué par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 et mis en place en 1979 par le Conseil Départemental de l'Oise, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Oise (C.A.U.E de l'Oise) assure des **missions d'intérêt public**.

Dans le cadre de ses missions, l'équipe pluridisciplinaire du C.A.U.E a pour vocation de **promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement, du paysage et de l'aménagement auprès des différents publics** : élus, techniciens, professionnel du cadre de vie, grand public, scolaires, ... Son statut associatif en fait un organisme autonome dont le financement est assuré principalement par une affectation partielle de la taxe d'aménagement départementale, mais également par les cotisations de ses adhérents et diverses contributions.

Le Conseil d'administration est composé d'élus, de représentants de l'État, de collectivités locales adhérentes, des professions concernées, de personnes qualifiées et de membres élus par l'Assemblée générale ainsi que d'un représentant élu par l'ensemble du personnel.

Il définit les objectifs dans le cadre des missions légales définies par la loi sur l'Architecture de janvier 1977. Il valide les orientations du projet stratégique et l'ensemble du plan d'actions annuelles.

Nos missions et nos publics

4 Missions

- > CONSEILLER
- > SENSIBILISER
- > FORMER
- > INFORMER

4 Objectifs :

- > Valoriser les territoires dans leurs spécificités
- > Promouvoir la qualité architecturale et environnementale
- > Accompagner l'évolution des paysages
- > Encourager une évolution durable des territoires



— Pourquoi faire appel au C.A.U.E de l'Oise

Les élus des collectivités, jouent un rôle majeur dans l'aménagement du territoire. En tant que maîtres d'ouvrage, ils conduisent différents types et échelles de projets, d'aménagement de quartiers, d'espaces et d'équipements publics.

Ils déterminent les politiques d'évolutions des paysages et du cadre de vie, à travers les documents d'urbanisme à l'échelle de la commune ou de l'intercommunalité. Le C.A.U.E peut être interrogé en amont ou au cours de la démarche pour un avis extérieur et neutre ou sur un problème particulier.

Le C.A.U.E conseille les collectivités

Il apporte, par sa connaissance du territoire et son regard extérieur, une expertise permettant aux élus de construire les bases de leurs projets, et ce, quelles qu'en soient l'échelle ou l'échéance à court, à moyen ou à long terme.

Le C.A.U.E forme les élus et techniciens des collectivités

Il propose des formations dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, afin de favoriser les démarches en faveur de la qualité des projets d'architecture et des aménagements.

Le C.A.U.E accompagne les particuliers

Il répond et conseille les particuliers dans leurs souhaits d'amélioration de l'habitat ainsi que dans leurs projets d'extension, de rénovation ou de construction de maison. Il aide également à la réflexion de projet paysager : aménagement de jardin, entretien, palettes végétales, compréhension et lecture du PLU, ...

Le C.A.U.E sensibilise le public scolaire

Le C.A.U.E propose des animations, des ateliers ou des visites afin de sensibiliser la jeune génération aux enjeux de qualité du cadre de vie. Il développe des actions de sensibilisation et participe également à des forums de découverte des métiers ou des événements nationaux afin de créer des vocations et d'amorcer des réflexions.

Le C.A.U.E informe les publics curieux

Le C.A.U.E propose des journées de visites, des soirées thématiques, des expositions pour informer et sensibiliser aux enjeux de qualité du cadre de vie. Il développe auprès des plus jeunes, des actions de sensibilisation et participe également à des salons ou des événements nationaux afin de toucher un large public et d'impulser des réflexions.

Le Conseil d'administration en 2025



Corry NEAU
Conseillère Départementale du
Canton de Senlis
PRÉSIDENTE du C.A.U.E de l'Oise

Alain LETELLIER
Maire de Saint-Crépin-Ibouwillers
TRÉSORIER

Bruno SIMON
Représentant du Syndicat des
Architectes de l'Oise **SECRETÉAIRE**

Olivier KOVAL
Urbaniste **1^{er} VICE-PRÉSIDENT**

Pierre FERLIN
Directeur de LAESSA **VICE-PRÉSIDENT**

Conseillères départementales

Corry NEAU
Conseillère Départementale du Canton de
Senlis

Nicole COLIN
Conseillère Départementale du Canton de
Nanteuil-le-Haudouin

Représentants des collectivités locales

Représentants des grandes villes

Alain DE PAERMENTIER
Maire de Ressons-sur-Matz

Adnane AKABLI
Adjoint au Maire de Creil

Représentants des petites communes

Alain LETELLIER
Maire de Saint-Crépin-Ibouwillers

Christian DEBLOIS
Maire de Chelles

Représentants de l'État

Jean FOISIL
Architecte en chef de l'UDAP

David WITT
Directeur de la DDT de l'Oise

Jérémy HETZEL
Directeur adjoint de la DDT de l'Oise

Jean-Paul OBELLIANNE
Inspecteur Académique de l'Oise

Représentant du personnel

Martin SIROT
Paysagiste concepteur au CAUE

Représentants des professions concernées

Delphine DEZOBRY
Représentante de l'Ordre des Architectes
des Hauts-de-France

Jean-Noël CRIMET
Représentant de la CAPEB

Bruno SIMON
Représentant du Syndicat des Architectes
de l'Oise

Pierre FERLIN
Directeur de LAESSA

Personnes qualifiées

Didier MALÉ
Président du ROSO

Laurent LEFÈVRE
Maire de Rainvillers

Adhérents élus lors de l'assemblée générale de 2021

Olivier KOVAL
Urbaniste

Dominique PASTOT
Vice-Président de la Communauté de
Communes des Deux Vallées

Jean-Marc DESCHODT
Directeur de l'EPFLO

Jean-Claude LUCHETTA
Président du CPIE

Emmanuelle DANAN-MINARD
Architecte – Atelier MA

Christophe GIRAUD Architecte
Atelier Architecture Design

L'équipe

Composition de l'équipe - Avril 2025

Gérald RÉMAN

Directeur
Urbaniste OPQU
gerald.reman@caue60.com
06.85.59.02.03

Antoine BLOND

Architecte DPLG - Urbaniste
Architecte - Urbaniste conseil
antoine.blond@caue60.com
06.33.71.52.00

Mouna DEGHALI

Conseillère en urbanisme et
architecture
mouna.deghali@caue60.com
07.86.17.34.96

Julien FOURNIER

Conseiller en urbanisme
julien.fournier@caue60.com
06.85.49.15.32

Laurence JOSSELIN

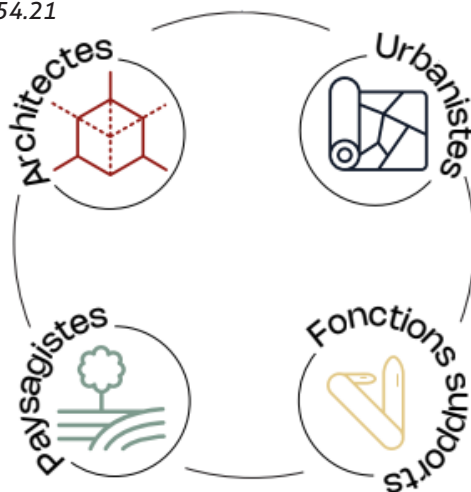
Assistante de direction
laurence.josselin@caue60.com
06.12.57.51.93

Cécile GUILLOY

Sécrétaire administrative en
charge de la communication et
des ressources
cecile.guilloy@caue60.com
07.86.18.30.40

Amélie MULLER

Chargée de communication
Coordinatrice du programme
de sensibilisation
amelie.muller@caue60.com
06.33.71.54.21



Sami ROUBI

Responsable informatique
sami.rouibi@caue60.com
06.17.20.18.51

Martin SIROT

Paysagiste conseil
martin.sirot@caue60.com
06.70.59.66.68

Arnaud THOMAS

Architecte
Architecte conseil
arnaud.thomas@caue60.com
06.85.31.97.24

— Former et sensibiliser les acteurs du cadre de vie

Le CAUE propose aux élus et aux techniciens des collectivités, des journées d'étude, des formations et des visites de terrains sur différentes thématiques du cadre de vie. Il contribue pleinement à l'épanouissement culturel des principaux acteurs du cadre de vie et ainsi, à la mise en place de projets de qualité.



L'ARBRE DANS NOS VILLES ET VILLAGES

Sensibiliser à l'entretien raisonné des arbres et à leur importance dans l'aménagement urbain.



L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DURABLE DES CIMETIÈRES

Favoriser la végétalisation des cimetières, intégrés et respectueux de l'environnement.



LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Optimiser l'entretien des espaces verts en adaptant les pratiques selon les caractéristiques des sites tout en répondant aux normes en vigueur.

À noter

> Chaque formation est assurée par un architecte et/ou un paysagiste du C.A.U.E

> Elles sont organisées en partenariat avec l'UMO

> Nos adhérents bénéficient d'un tarif préférentiel pour la participation demandée à ces formations.



L'AMÉNAGEMENT DES COURS D'ÉCOLE

Réfléchir à des espaces de jeux et d'apprentissage adaptés aux besoins des enfants et des usagers de la cour tout en intégrant la végétalisation et la gestion des eaux pluviales.



DOCUMENTS D'URBANISME

Sensibilisation et aide à la compréhension des enjeux territoriaux et communaux.

Contribuer à l'amélioration du cadre de vie

Le CAUE est partenaire de nombreuses interventions départementales et régionales. Ainsi, il participe à la sensibilisation des différents publics à l'amélioration et l'embellissement du cadre de vie mais également à sa compréhension et à son développement.



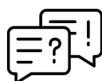
LA GESTION DE L'EAU ET DU RUISSELLE- MENT



LA DENSITÉ URBAINE



LE FONCIER DANS LE BÂTI



LE DEVENIR POUR LES FRICHES ?

À noter


Vous souhaitez développer des journées de formation ?

Vous souhaitez mettre en place une journée thématique avec le C.A.U.E ? Notre équipe est à votre disposition pour développer avec vous votre projet de sensibilisation.



Amélie Muller,
Chargée de communication et
des actions de sensibilisation
amelie.muller@caue60.com
03.44.82.14.14.

 4 rue de l'Abbé du Bos
60000 BEAUVAIS
03 44 82 14 14
 www.caue60.com



**Une information,
une question ?
Contactez-nous !
contact@caue60.com**

Ce document est destiné à la promotion des missions du C.A.U.E auprès des élus et des techniciens des collectivités de l'Oise.

Suivez-nous :



caue_60
caue de l'Oise - CAUE 60
CAUE de l'Oise

